

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#69

Printemps/Été 2023

Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE



Décoration de Pâques réalisée par les enfants des écoles de Logelbach pour la fête des aînés qui a eu lieu le 25 mars.

CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY, service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Services de la ville

Impression : FREPPEL Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

 : Ville de Wintzenheim

 Application mobile Panneau Pocket : Wintzenheim

 : Ville de Wintzenheim



4 Retour en images

DOSSIER SPÉCIAL

5-9 Le budget 2023

ÉTAT-CIVIL-SOCIAL

10-11 Plan Canicule

Carte senior Trace +65 ans

Don du sang : partagez, donnez pour sauver des vies

Grands anniversaires

Noces

La Conférence St-Vincent-de-Paul change de nom !

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

12 EMDW : Après l'effort, le réconfort !

Les Scouts se montrent audacieux

Bourse puériculture

La chorale Laurentia en concert

ENFANCE-JEUNESSE

13 Des nouvelles en photos

Belle action menée par les étudiants du lycée du Plixbourg

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

14 Palmarès des maisons fleuries 2022

Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries 2023

15 L'été sera chaud !

VIE COMMUNALE

15 Les horaires de la mairie pérennisés

16 Décisions du Conseil Municipal

17 Mots des groupes

DIVERS

18 Agenda

19 Informations pratiques

20 Inscription à la journée citoyenne 2023



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme maintenant depuis plusieurs années, le conseil municipal a voté le budget en décembre. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous l'avons élaboré. La hausse du coût de l'énergie, et plus généralement l'inflation, impactent fortement nos dépenses de fonctionnement. Nous avons cherché les équilibres budgétaires de telle façon à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

La santé du budget de la ville ne fait aucun doute. Nous sommes vigilants à l'évolution des dépenses et à la recherche de partenariats financiers sur tous les projets communaux.

Ainsi, concernant nos investissements, nous souhaitons malgré le contexte tendu, réaliser le programme prévu pour améliorer vos conditions de vie, que ce soit en matière de voirie, de bâtiments publics ou encore d'espaces verts. Il est indispensable de maintenir une activité permettant aux entreprises et aux commerces de travailler.

Evidemment, les services communaux sont également impactés par le contexte économique actuel. Pour limiter les consommations d'électricité et de gaz, faute de pouvoir agir sur les prix, les horaires de la mairie ont été

modifiés pour fermer les services plus tôt et ainsi consommer moins. Avec l'ouverture à la pause méridienne, l'amplitude horaire reste identique. Par ailleurs, une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs de bâtiments et des structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Le nombre important de participants aux 4 réunions de quartier montre bien l'intérêt que vous portez à votre environnement et au cadre de vie de votre commune. Vous êtes venus nombreux (600 personnes environ) et je vous remercie pour les échanges qui ont eu lieu.

Je vous laisse parcourir la gazette qui retrace le travail des élus, que je remercie infiniment pour leur investissement. Je reste à votre disposition pour des échanges sur la vie de votre commune.

Bien cordialement


Serge NICOLE

RETOUR EN IMAGES

15 FÉVRIER 2023

**CINÉ-CONCERT JEUNE PUBLIC
«THE BEAR»**



1^{ER} MARS 2023

**CONCERT
MARGAUX ET MARTIN**



FÉVRIER 2023

**VACANCES D'HIVER
DE L'ESPACE D'ANIMATIONS
ARTHUSS**



10 MARS 2023

**OPÉRATION #10MARSJELIS
INITIATIVE DES BÉNÉVOLES DES
FUTURS RELAIS LECTURE**

25 MARS 2023

FÊTE DES AÎNÉS



27 AU 30 MARS 2023

RÉUNIONS DE QUARTIER

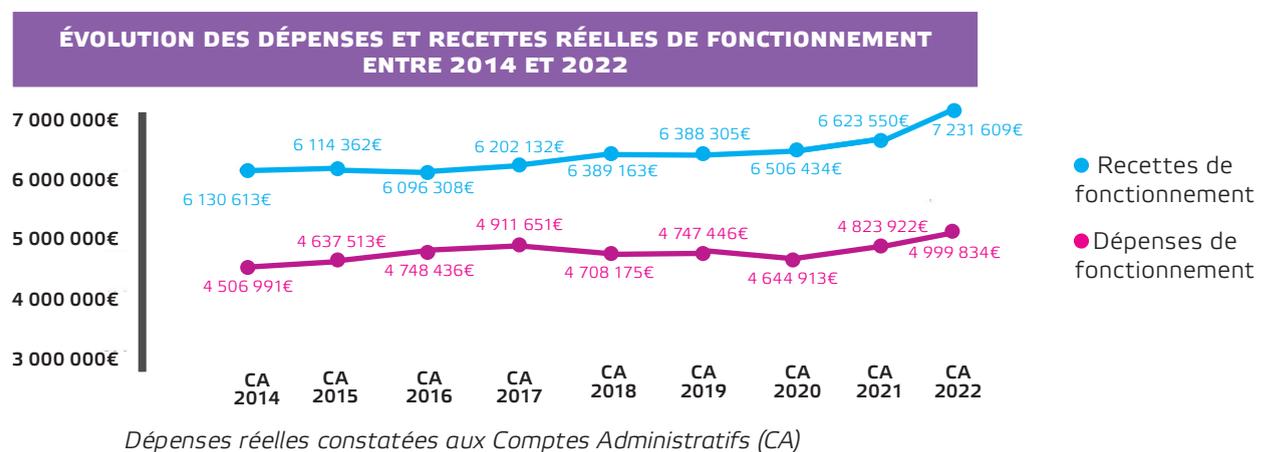
**31 MARS AU 2 AVRIL 2023
MARCHÉ DE PÂQUES**



2022 : UNE EXÉCUTION BUDGÉTAIRE RÉUSSIE MALGRÉ LE CONTEXTE INFLATIONNISTE

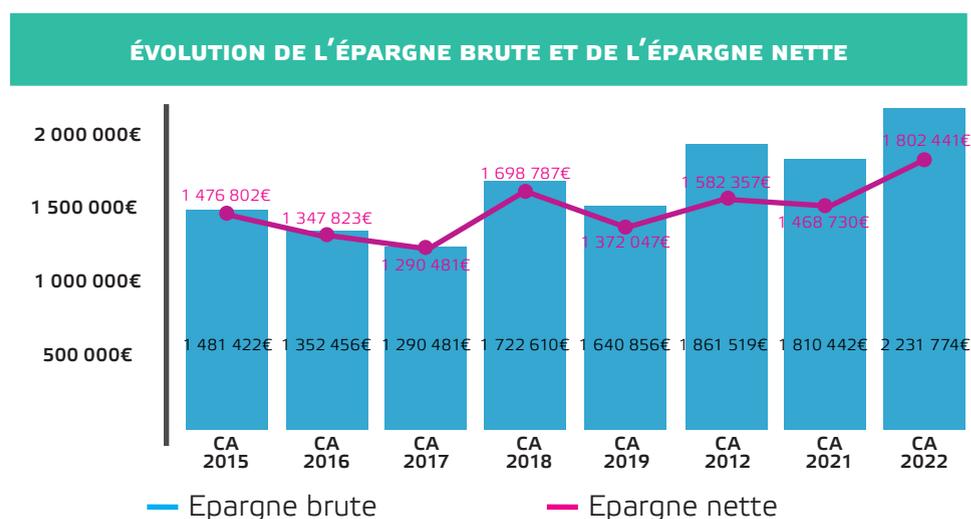
Le budget voté en décembre 2021 pour l'année 2022 a été exécuté selon les prévisions, et ce malgré l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz, et plus généralement l'inflation. Les recettes ont augmenté de +3,26% (+228 248€) entre 2021 et 2022, poursuivant les tendances des années précédentes soit +17,96% (+1 100 996 €) entre 2014 et 2022.

Les dépenses, quant à elles, connaissent la même évolution (+3,65% entre 2021 et 2022 soit +175 911€) tout en restant bien inférieures aux recettes (+10,94% soit +492 843 € depuis 2014).



Le budget est maîtrisé et permet ainsi d'investir. L'épargne brute et l'épargne nette mesurent la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois assurées ses dépenses de fonctionnement (charges courantes, subventions, frais financiers...).

En 2022, **l'épargne brute et l'épargne nette** ont été respectivement de 2 231 774 € et 1 802 441 € et restent élevées depuis 2015.



BUDGET 2023 :

EN PRÉVISION, DES DÉPENSES RÉELLES PRUDENTES EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Les dépenses réelles prévisionnelles d'un montant de 5 575 500€ en 2022 sont prévues en 2023 à hauteur de **5 755 200€** soit + 3,22% (+ 179 700€).

AUTRES CHARGES DE GESTION



Les autres charges de gestion courante d'un montant de **942 000€** en 2023, diminuent de 5,5%, les participations aux syndicats étant en baisse. Cela comprend essentiellement la participation de la commune à hauteur de **250 000€** aux organismes de regroupement tels que les syndicats, ainsi que les subventions versées aux associations avec **495 000€** prévus.



ATTÉNUATIONS DE PRODUITS, CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES

Le montant total stable est à hauteur de **134 000€**, comprenant les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants et les intérêts d'emprunts.



FRAIS GÉNÉRAUX

Estimées à **1 650 000€** pour 2023, les prévisions des charges à caractère général augmentent.

Elles regroupent essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : les frais de chauffage, d'électricité, de carburant, etc., l'entretien des bâtiments communaux et celui de la voirie, le fonctionnement des services à la population ainsi que toutes les manifestations.

Cette augmentation est essentiellement due à la prise en compte du budget prévu pour le gaz, l'électricité... de +113 000€ soit +9% des frais généraux.

28,7%



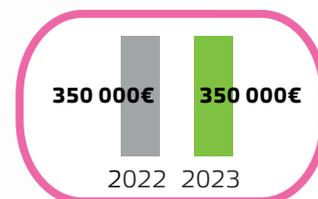
2,3%

6,1%

DÉPENSES IMPRÉVUES

En 2022 et en 2023, **350 000€** ont été inscrits.

En 2022, il n'y a eu aucune dépense réalisée.



5 755 200€
100%

Charges de personnel

46,4%

LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel sont estimées à **2 670 000€**. Cette augmentation de 92 000€ (+3,57%) prend en compte l'évolution du point d'indice de +3,5%, décidé par l'État servant de base aux salaires de la fonction publique.



FONCTIONNEMENT

DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE

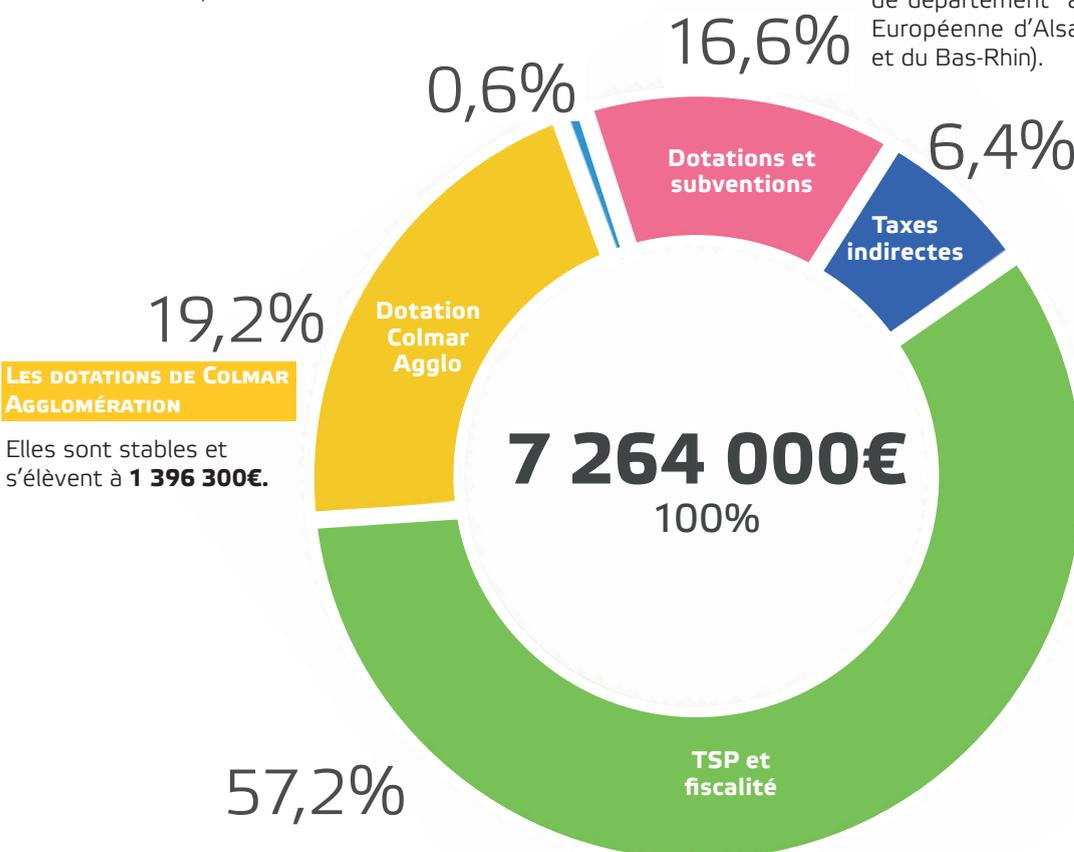
Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2023 s'élèvent à **7 264 000€**, ce qui représente une évolution de 572 000€ par rapport au budget primitif 2022 (soit +8,85%).

LES RECETTES DIVERSES

Elles sont de l'ordre de **40 500€** en 2023 et comprennent notamment le remboursement des assurances et les recettes exceptionnelles.

LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

Elles s'élèvent à **1 250 500€** en 2023 contre 885 000€ en 2022. Ainsi, elles augmentent de 36% grâce à la Dotation de Solidarité Rurale que perçoit la commune suite à la modification du statut de la ville de Colmar qui n'est plus chef lieu de département avec la création de la Collectivité Européenne d'Alsace (départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin).



LES DOTATIONS DE COLMAR AGGLOMÉRATION

Elles sont stables et s'élèvent à **1 396 300€**.

LES TAXES INDIRECTES

Elles sont de l'ordre de **458 000€** en 2023 et comprennent :

- **50 000€** pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (45 000€ en 2022),
- **250 000€** pour la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation (250 000€ en 2022),
- **130 000€** pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (126 000€ en 2022),
- **28 000€** de Taxe sur les Pylônes Électriques (26 500€ en 2022).

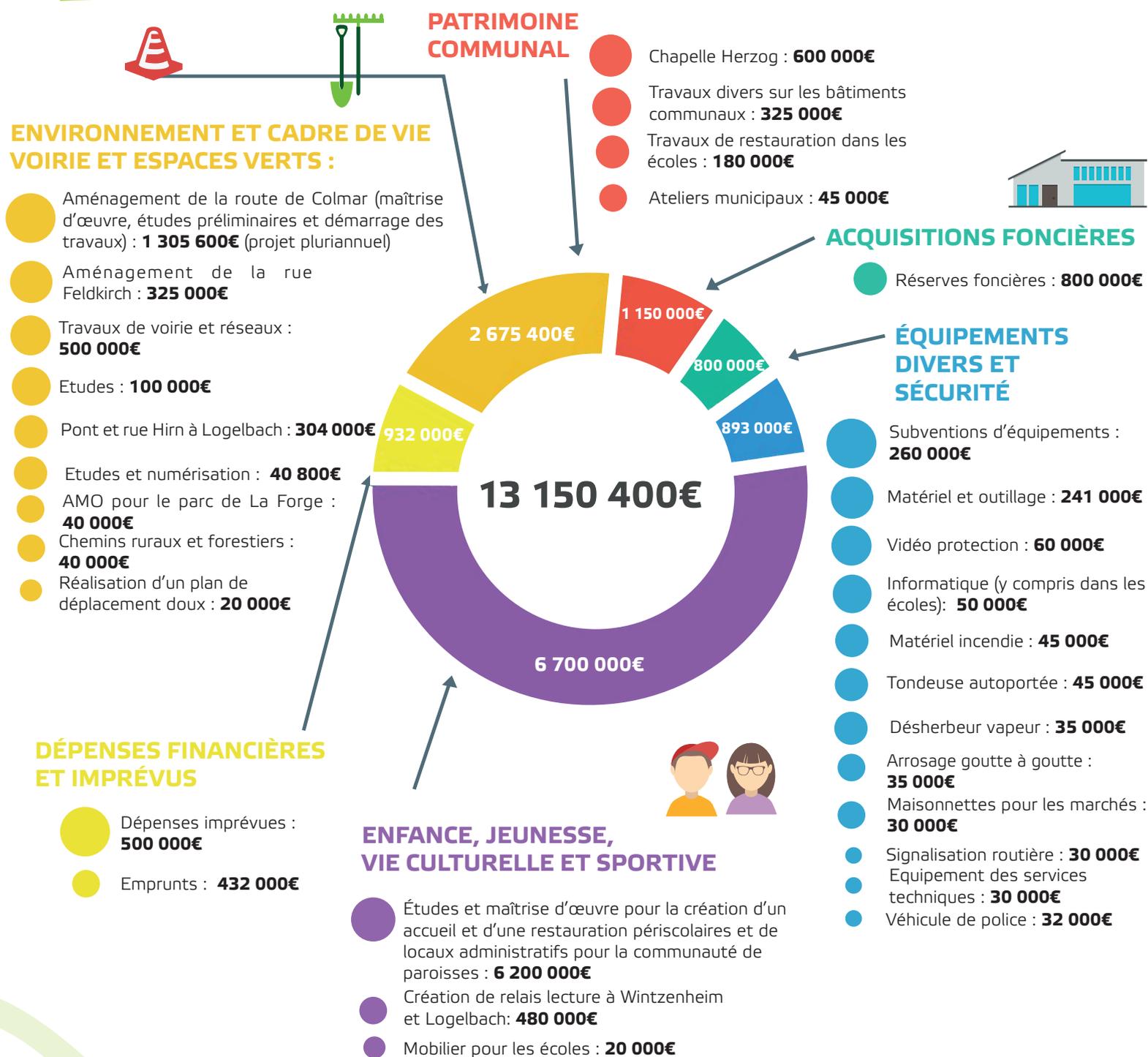
LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS (TSP) ET FISCALITÉ

Au total, cela représente **4 154 000€**, avec principalement :

- La prévision de recettes fiscales pour 2023 de **3 813 000€**, soit + 7% par rapport à 2022. Ce sont les bases qui évoluent et produisent cette évolution, **les taux votés par la commune restant identiques**. Les taux d'imposition décidés par le conseil municipal n'ont pas été modifiés depuis 2018.
- Les produits des services sont estimés à **136 000€** en 2023, enregistrant une légère augmentation pour prendre en compte la vente de bois.
- Les « autres produits de gestion » représentent une recette attendue de **205 000€**.

BUDGET 2023 : INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT SONT PRÉVUES À HAUTEUR DE 13 150 400€ COMPRENANT DES PROJETS PLURIANNUELS



LE FINANCEMENT DES PROJETS

En 2023, les dépenses d'investissement prévues au budget s'élèvent à **13 150 400€** et prennent en compte des projets qui se réaliseront sur 2 ou 3 ans.

C'est l'autofinancement qui est encore une fois important. En effet, le budget étant respecté en prévision comme en réalisé, l'épargne nette (différence entre recettes et dépenses) était de 1 468 000€ en 2021 et de 1 802 400 € en 2022.

Ainsi, chaque année, le budget permet de dégager une recette conséquente pour les projets.

Quel est le financement des investissements ? Il y a principalement :

- **L'excédent de fonctionnement**, issu des

résultats constatés de 2022. Il est de **4 227 000€** en 2023,

- **Les subventions** sont aussi très importantes car il s'agit de mobiliser **2 700 000 €** sur les projets pluriannuels,
- **Les dotations** comprenant la Taxe d'Aménagement et le Fond de Compensation de la TVA s'élèvent à **450 000€**,
- **Les recettes** issues du virement de la section de fonctionnement sont de **5 157 500 €** traduisant les excédents, les économies en quelque sorte, que réalise la commune.

LE BUDGET ANNEXE DE LA FUTURE GENDARMERIE

Le projet de la gendarmerie prend progressivement forme, mais le processus est long, et, au regard des instances mobilisées, suppose encore de nombreuses étapes.

Un emprunt de **4 000 000€** a été souscrit avec un taux d'intérêt de 0,65% (soit 25 000 € d'intérêts par an) ce qui ne pourrait plus être le cas à l'heure actuelle.

La durée de la procédure de création avec les services de l'Etat étant longue, le Trésorier a suggéré que la commune place **2 000 000 €** à un taux d'environ 2,7%. Ceci permet une recette de l'ordre de **55 000 €** par an.

C'est exceptionnel car

normalement une commune n'a pas vocation à placer son argent. Cela est dû au fait que le projet est ralenti pour des raisons indépendantes de sa volonté et qu'elle ne peut dépenser les emprunts réalisés.

À l'avenir, la nouvelle gendarmerie sera créatrice de recettes avec les loyers qui seront versés par l'Etat à la commune pour la location des logements dédiés aux gendarmes. L'annuité d'emprunt est de **230 000 €** par an. Le dernier loyer communiqué par l'Etat est de **321 000 €** par an, ce qui couvrira largement le remboursement annuel du crédit contracté et sera source d'une recette complémentaire de **91 000 €**.

EN 2022, SUR 100€ NOUS AVONS DÉPENSÉ...

20€ pour l'entretien des espaces publics, les travaux courants de voirie, les espaces verts et la propreté urbaine, ...

19€ pour les grands travaux de voirie et d'ouvrages d'art (pont et rue Hirn, rue Haussmann...)

17€ pour l'entretien du patrimoine communal dont les écoles, les constructions neuves, les salles communales, l'entretien des cimetières...

14€ pour l'enfance, la jeunesse et les écoles,

8€ pour la vie culturelle, sportive et associative,

6€ pour les services à la population (état civil, CCAS, renseignements d'urbanisme, permissions de voirie...),

6€ pour les services généraux de la mairie (finances, ressources humaines, communication...),

4€ pour la sécurité (vidéoprotection, équipements des pompiers...),

3€ pour la coopération intercommunale,

2€ de taxes et charges financières (assurances...),

1€ pour les études, frais de publications et de procédures des marchés publics, programmations...



Canicule = danger



**Personnes âgées,
handicapées,
isolées,**

Signalez-vous
auprès de votre Mairie au **03 89 27 94 94**

Ville, vignoble et campagne

Service Accueil, Formalités administratives
et Action sociale de la mairie de Wintzenheim
28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
03 89 27 94 94

CARTE SENIOR TRACE +65 ANS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Wintzenheim vous propose d'obtenir votre carte annuelle de transport Trace +65 ans pour un montant de 50€.

Le coût réel de la carte étant de 165€, la prise en charge restante est financée par le C.C.A.S de la commune soit 115€.

Afin d'en bénéficier vous devez avoir plus de 65 ans, être domicilié sur la commune et être non-imposable.

Ainsi, si vous souhaitez l'acquérir, veuillez vous adresser au service accueil et formalités administratives de la mairie de Wintzenheim, muni des documents suivants :

- 1 chèque de 50€ libellé à l'ordre du Trésor Public,
- 1 photo d'identité,
- 1 photocopie de votre carte d'identité ou passeport,
- le dernier avis de non-imposition,
- ancienne carte de bus si renouvellement.

DON DU SANG : PARTAGEZ, DONNEZ POUR SAUVER DES VIES

**Amicale pour le Don de Sang Bénévole
de Wintzenheim-Logelbach**

*Le Sang,
c'est la Vie*

Dates des Collectes 2023
Wintzenheim
07 Février
30 Mai
04 Septembre
Logelbach
11 Décembre

N° 0091

C'est en 1998 que l'amicale des donneurs de sang de Wintzenheim a été créée par Monique GOUAULT qui en fut présidente plusieurs années. Cette amicale a pour but d'accueillir dans la commune l'EFS (Établissement Français du Sang) 4 fois par an à la salle Laurentia pour les collectes.

Avec des besoins en sang de plus en plus importants et des dons en baisse, les réserves de poches de sang diminuent. Ce geste bénévole, qui peut être réalisé 4 fois par an dans notre commune, représente probablement le plus bel élan de solidarité entre les êtres humains. Pour pouvoir l'accomplir, il faut avoir entre 18 et 71 ans et peser au moins 50 kg.

Jean-Louis MOSER, président actuel de l'amicale, et toute son équipe sont heureux de vous recevoir à l'occasion des dons et rappelle que 10 000 poches sont utilisées quotidiennement en France et permettent de sauver environ 1 million de personnes.

Actuellement, seuls 3% de la population en âge de donner se présente lors des collectes françaises.

Pour tout renseignement concernant les activités de l'association, vous pouvez joindre le président au 03 89 27 39 31 ou la déléguée de secteur (Brigitte MERGENTHALER) au 03 89 27 03 12.

Les grands anniversaires

DU 01/12/2022 AU 21/03/2023

Âge	Naissance	Nom	Prénom
90 ans	14/01/1933	VOGEL née BATOT	Anne-Lise
90 ans	14/02/1933	BATTO	Joseph



90 ans Mme VOGEL Anne-Lise

Noces d'Or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
26/12/1972	ETTERLEN François / BOURGEOIS Jeannine
20/01/1973	REGIOR Daniel / BECHLER Rose-Marie
10/02/1973	HUSSER Jean / MARCHAND Michèle



90 ans M. BATTO Joseph



Noces d'or des époux HUSSER



Noces d'or des époux REGIOR

LA CONFÉRENCE ST-VINCENT-DE-PAUL CHANGE DE NOM !



- Le mot « conférence » est souhaité pour rappeler l'ancienne dénomination,
- Le mot « caritative », rappelle l'objet de l'association,
- Le nom « St Laurent » est la paroisse de rattachement,
- L'association intervient sur Wintzenheim et environs.

Nos missions et nos actions sur la communes restent inchangées.

Notre conférence s'est réunie pour une AG extraordinaire le 23 mars 2023 afin de procéder à un changement de dénomination et à la modification des statuts de l'association.

Suite à des mesures de plus en plus coûteuses et complexes, nous avons décidé d'un commun accord de nous détacher du giron national de Saint Vincent de Paul, ce qui ne nous permet plus d'en garder le nom.

C'est pourquoi notre association s'appellera désormais :

CONFÉRENCE CARITATIVE ST LAURENT DE WINTZENHEIM ET ENVIRONS

Afin d'informer plus en détail nos généreux donateurs, nos partenaires sociaux et la municipalité, une réunion d'information sera organisée prochainement, ce qui nous donnera l'occasion de vous présenter nos projets pour cette année, de mieux nous connaître et de partager un moment convivial.

Si vous souhaitez rejoindre notre association vous pouvez nous contacter au 07 49 77 67 59.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez l'envoyer 19, rue Clemenceau 68920 Wintzenheim.

La présidente Christine SCHILDER et toute l'équipe des membres bénévoles.

EMDW : APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT !

Avril, et maintenant mai 2023, sont des mois studieux pour l'ensemble des élèves de l'École de Musique et de Danse de Wintzenheim : spectacle de danse, auditions, examens de fin de cycle, examens de fin d'année... chacun et chacune a donné le meilleur de soi-même et les résultats ont été à la hauteur des efforts fournis.

A présent, place à la détente, à la musique et à la danse.... **la fête de l'EMDW se déroulera samedi 17 juin 2023 à partir de 15h sur le parvis de l'Arthuss.**

Les élèves et les professeurs se produiront tout au long de l'après-midi et auront beaucoup de plaisir à vous présenter les différents instruments, cours de danse, groupes de musique et classes de

chant. La soirée se poursuivra avec un apéritif-concert, un flash mob... Une petite restauration vous permettra de prolonger ce moment convivial jusqu'au concert assuré par le groupe « Les Ephémères ». Laissez-vous entraîner par leur musique d'influence celtique, ambiance festive



LES SCOUTS SE MONTRENT AUDACIEUX



Le groupe des Scouts et Guides de France Saint-Exupéry de Wintzenheim s'apprête à ouvrir la dernière branche manquante à ses unités. En effet, le premier groupe d'Alsace va accueillir des adultes en

situation de handicap sous la forme de la Proposition Audace, dès la rentrée de septembre 2023.

Allex et Bérange Maillot, qui en seront les coéquipiers principaux, ont dès à présent commencé à se former pour recevoir dans les meilleures conditions les futurs Audacieux. Les jeunes en situation de handicap, quel qu'il soit, ont la possibilité de rejoindre une des unités des Scouts et Guides de France, en fonction de leur âge. À partir de 17 ans, ils peuvent intégrer la Proposition Audace, pour continuer de vivre le scoutisme.

Comme le précise Allex, cela s'adresse à toute personne en situation de handicap, sans limite d'âge, qui aime vivre dans la nature, souhaite évoluer et se donner des objectifs, se challenger. Bérange ajoute que la branche cherche ses futurs membres mais également des personnes souhaitant donner de leur temps pour les accompagner dans cette belle aventure! Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà été Scout pour pouvoir intégrer la Proposition, que ce soit en tant qu'Audacieux ou en tant que coéquipier.

L'ensemble du groupe, les responsables, chefs, jeunes et coéquipiers ont hâte d'accueillir leurs futurs Audacieux !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter : Allex au 0651683759 ; Bérange au 0621378946.

BOURSE PUÉRICULTURE

L'association **Petit Escargot** organise sa **10^{ème} bourse de puériculture**.

Des vêtements pour enfants de 0 à 14 ans, des jouets, des livres d'enfants et des articles de puériculture y sont proposés. Cette manifestation se déroulera le dimanche 21 Mai 2023 de 8h à 13h. Une buvette sera proposée sur place.

Venez nombreux y faire des affaires...



BOURSE



PUERICULTURE



DIMANCHE 21 MAI

DE 8h-13h

HALLE DES FETES DE WINTZENHEIM

Réservation uniquement par mail

Contact: Association « Petit Escargot »
Petitescargot.asso68@gmail.com



LA CHORALE LAURENTIA EN CONCERT

Le concert de printemps sera donné vendredi 26 mai à 20h à l'église de Logelbach. La chorale sera accompagnée à l'accordéon par Berswinde OLLAND. Soyez les bienvenus pour découvrir des chants de tous les pays.

A vous toutes et tous qui avez envie de les rejoindre, venez les retrouver tous les lundis à 19h45, salle Breitel, (à l'arrière de la salle Laurentia).





Les enfants ont fait des tableaux avec pour modèle les oeuvres de Kandinsky, Vasarely...



Préparation des jardinières de printemps



Confection de panneaux d'éveil réalisés par l'équipe



Street art pour la décoration du couloir de l'Espace d'Animations



Carnaval des jeunes de l'EAA avec les résidents de l'EHPAD Les Magnolias



Nouvel espace détente au périscolaire à Logelbach

Prévention routière à l'école Dame Blanche par les gendarmes et la police municipale



Aménagement de la cour d'école "Les Cèdres" à Logelbach

BELLE ACTION MENÉE PAR LES ÉTUDIANTS DU PFLIXBOURG

En ce début d'année, dans le cadre d'un projet PIC (Projet d'Initiative et de Communication) et en partenariat avec Colmar Agglomération, Poulailion et Lisbeth, 4 étudiants du BTS Production Horticole du lycée du Pflixbourg sont intervenus auprès d'une classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire La Dame Blanche de Wintzenheim.

Cette intervention gravitait autour de plusieurs thèmes : la gestion des déchets, la pollution de la nature et le recyclage, autant de sujets qui leur tenaient à cœur et sur lesquels ils souhaitaient sensibiliser.

Pour ce faire, ils ont organisé une "green walk" de 2,34km avec la classe, marche qui avait pour but de ramasser les déchets dans la nature et de les trier par la suite. La marche fut précédée d'une intervention interactive et ludique en classe dans le but d'introduire la sortie, de nous présenter, partager nos valeurs et sensibiliser les enfants au tri des déchets qu'il ne faut pas jeter dans la nature. Durant l'intervention, ils ont expliqué le principe

du tri des déchets, ainsi que son importance climatique. Un quizz sous forme de QCM a été réalisé en classe pour clore la présentation.

Ce projet et l'influence qu'il peut avoir sur les jeunes générations préoccupent particulièrement les 4 étudiants.

Engagés pour l'écologie et pour un avenir plus propre, ils souhaitent sensibiliser les enfants dans une ère où les changements climatiques impactent directement nos modes de vie et de consommation.



PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES 2022

« La beauté des fleurs fait du bien au cœur, ce n'est pas sans raison, même si ce n'est pas la saison » Auteur anonyme

Maisons avec jardin

Prix d'encouragement : M^{me} PERSIGAN Liliane, M. COLLIN Patrick, M. GILG Pascal

3^{ème} prix : M^{me} ROESCH Anne, M^{me} MAIDA Marianna, M^{me} SCHMITT Denise, M^{me} BUTTERLIN Pia, M^{me} WEINMANN Colette

2^{ème} prix : M^{me} BUTTERLIN Lucie, M^{me} GUYOT Valérie, M^{me} GUNTZBURGER Christiane, M^{me} BRICOLA Annette, M. BUTTERLIN Thierry, M. FLOCH Henri, M. D'INTINO Sylvio, M^{me} FUCHS Marie-Antoinette

1^{er} prix : M^{me} VOGEL Sylvie, M. GNAEDIG Jean-Michel, M^{me} KUNTZMANN Judith

1^{er} prix avec Félicitation : M. DORNBERGER Jean-Martin

Maisons sans jardin

Prix d'encouragement : M^{me} SIEGRIST Anne, M^{me} BLAISE Marie, M^{me} PETITHORY Delphine

2^{ème} prix : M^{me} KAESTLE Béatrice, M. LAMBACH André, M^{me} LAMBAH-KOCH Ginette, M. MEYER

Gilbert, M. MEYER Daniel, M. KLINGER-ZIND André, M^{me} MEYER Sandrine

1^{er} prix : M^{me} SCHIRMANN Sylvie, M^{me} KAPP Catherine

Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

Prix d'encouragement : M^{me} KOBLER Céline, M^{me} KRAEMER Laurence, M^{me} FORNARA Georgette, M^{me} GOUAULT Monique, M^{me} SPIRIDON Aurélia

3^{ème} prix : M^{me} HANN Marie-Rose

2^{ème} prix : M^{me} FINANCE-GILLIG Yolande, M. WURGES Adolphe

1^{er} prix : M. WIRCKEL Bernard, M. SCHREIBER Daniel

1^{er} prix avec Félicitation : M^{me} BOUZAHZAH Irène

Commerces et artisans

2^{ème} prix : M^{me} SCHWARTZ Aurélia

1^{er} prix : M. TISSERAND Romuald, M. KRICK Hubert

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Demande d'inscription

Renseignements et inscription **avant le 7 Juillet 2023 :**
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - M^{me} HUMBERT- 03 89 27 94 92

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse du domicile :

Rue n° étage Droite Gauche Milieu

Ville : Tél. :

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2023 dans la catégorie suivante :

1^{ère} catégorie

- Maisons avec jardin
 Maisons sans jardin

3^{ème} catégorie

- Commerces et artisanat

2^{ème} catégorie

- Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

4^{ème} catégorie

- Jardins Familiaux ou potagers

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours (disponible en mairie) ainsi que les décisions du jury.

Fait à le...../...../2023

Signature

L'ÉTÉ SERA CHAUD !



Bien que les tendances météorologiques soient difficiles à prévoir à plus de trois mois, le début d'été 2023 s'annonce à la fois plus chaud que la normale mais également plus sec, en particulier

sur la partie nord de l'Europe. Le déficit en eau, déjà préoccupant en ce début du printemps, risque de s'aggraver ensuite.

« La température moyenne mondiale pour 2023 devrait se situer entre 1,08°C et 1,32°C au-dessus de la moyenne observée depuis un siècle », estiment les prévisionnistes du Met Office britannique, avec un degré de certitude de l'ordre de 66%.

Bilan, moins d'eau sauf lors d'orages, plus chaud durant l'été...

L'installation de récupérateurs d'eau, la création de zones de fraîcheur, le choix de plantes moins consommatrices d'eau, sont les choix de la commune mais ils ne suffisent pas pour limiter cet emballement climatique.

L'eau va devenir la première source de problème et de conflit dans le monde mais également dans nos communes. Il faut réfléchir à d'autres stratégies et d'autres choix. Par exemple, remplir sa piscine, laver sa voiture, arroser les golfs, est-ce encore acceptable ? Alors que l'eau manque déjà en montagne, par manque d'enneigement. Nous ne pouvons pas puiser sans limite dans la nappe phréatique. Des arrêtés préfectoraux viendront certainement restreindre l'usage de l'eau collectif. Alors pourquoi ne pas anticiper, faire preuve de civisme et de bon sens « paysan », pour tenir un été de plus et éviter le pire ?

VIE MUNICIPALE

LES HORAIRES DE LA MAIRIE PÉRÉNISÉS

Les horaires de la mairie ont été modifiés le 1^{er} octobre 2022 afin de répondre aux exigences de sobriété énergétique et limiter les augmentations des dépenses d'électricité et de gaz.

Le bilan réalisé début mars a montré que la fréquentation du public est restée identique. Les habitants se sont adaptés aux nouveaux horaires en profitant de la pause méridienne pour faire leurs démarches administratives.

Il a également été conclu qu'avoir deux horaires différents six mois de l'année n'était pas une bonne solution dans la mesure où chacun n'a pas systématiquement le geste d'aller voir les horaires d'ouverture ou d'appeler avant pour les vérifier.

Ainsi, dans la mesure où il était préférable de conserver un seul horaire, il a été décidé de conserver l'horaire d'hiver, ce qui participe également à faire des économies en été.



Mairie de Wintzenheim-Centre :

- Lundi : 8h00-16h00
- Mardi : 8h00-14h30
- Mercredi : 8h00-16h00
- Jeudi : 8h00-16h30
- Vendredi : 8h00-12h00

Mairie Annexe de Logelbach :

- Jeudi : 13h00-16h30



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15/12/2022

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 24 novembre 2022
3. Approbation de la convention de DSP pour la gestion et l'exploitation par voie d'affermage du multi-accueil Pom' de Reinette
4. Information sur les indemnités versées aux élus
5. Adoption du budget primitif 2023 de la ville de Wintzenheim
6. Adoption des taux d'imposition communaux
7. Adoption du budget primitif 2023 du budget annexe de la RMACTW
8. Adoption du budget primitif 2023 du budget annexe de la gendarmerie
9. Adoption du budget forestier 2023
10. Subvention exceptionnelle au DITEP de La Forge pour l'organisation d'une classe de découverte
11. Demande de subvention au titre de la DETR pour la restauration des chemins ruraux
12. Approbation de la convention de mécénat en faveur de l'action sociale
13. Approbation du BEA contracté avec CAH concernant la parcelle 171 section 8
14. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 16/03/2023

1. Désignation du secrétaire de séance³
- 2.
3. Approbation du procès - verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2022
4. Compte de gestion du budget principal 2022
5. Bilan foncier 2022
6. Election du président de séance pour les points 7. 12 et 16
- Approbation du compte administratif 2022 du budget principal
8. Affectation des résultats du compte administratif 2022 au budget supplémentaire 2023 de la ville de Wintzenheim
9. Approbation du budget supplémentaire du budget principal 2023 de la ville de Wintzenheim
10. Approbation des subventions 2023 aux associations
11. Compte de gestion 2022 du budget annexe de la RMACTW
12. Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de la RMACTW
13. Affectation des résultats au budget supplémentaire 2023 de la RMACTW
14. Approbation du budget supplémentaire 2023 du budget annexe de la RMACTW
15. Compte de gestion 2022 du budget annexe de la gendarmerie
16. Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de la gendarmerie
17. Approbation des placements de trésorerie issue des emprunts réalisés pour la construction de la gendarmerie
18. Affectation des résultats au budget supplémentaire 2023 de la gendarmerie
19. Approbation du budget supplémentaire 2022 au budget annexe de la nouvelle gendarmerie
20. Acceptation du don de la société SARL 5M pour la restauration du pont de la rue des Cotonnades
21. Vente de la parcelle n°587 section 27 située dans la zone d'activité Europe
22. Approbation de la modification des statuts du SIVOM du Canton de Wintzenheim
23. Approbation de la convention de mise à disposition de 3 agents de la commune de Wintzenheim auprès du SIVOM du canton de Wintzenheim
24. Approbation de la convention de mise à disposition d'un espace pour des jardins partagés
25. Approbation des orientations de la politique culturelle municipale 2023-2026
26. Approbation du classement de l'église blanche Notre Dame de l'Assomption au titre des monuments historiques
27. Fixation d'un tarif relatif aux frais liés au ramassage des déjections canines
28. Approbation de la convention territoriale globale avec la CAF
29. Approbation de la modification des horaires d'ouverture des services de la mairie
30. Convention de mission d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données
31. Motion sur le statut des gardes champêtres
32. Approbation d'une promesse synallagmatique de constitution de servitudes sur deux chemins à Logelbach avec Ligélios
33. - Autorisations d'urbanisme
- Manifestations
- Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

Nous voici à mi-mandat et depuis 2020 les crises successives sont conséquentes. En dépit de ce contexte délétère, notre groupe a travaillé afin de permettre à de nombreux projets de voir le jour : la restructuration de la rue Haussmann, la création du parking du cimetière finalisant le réaménagement de la rue du Maréchal Joffre, la reconstruction des ponts route de Zimmerbach, rue Hirn... Notre groupe maintient son ambition d'investir efficacement pour l'avenir des habitants. Les différents travaux entrepris témoignent de cet esprit volontariste, tout en ayant conscience de la nécessité de s'inscrire dans un développement durable. Lequel, amorcé en remaniant les parcs Acker et Herzog, se poursuivra par le réaménagement du Faubourg des Vosges et de la route de Colmar. Cet axe principal se transformera en voie arborée de 400 arbres avec une centrale végétalisée, constituant un véritable « poumon vert » en plein cœur de notre cité. Cette réalisation a été pensée en concertation avec les riverains et les usagers. Attendu depuis longtemps, un périscolaire sera construit à proximité des écoles et offrira un espace fonctionnel améliorant la qualité de vie. 2 relais lecture ouvriront aussi en fin d'année. Par ailleurs, le 2^{ème} Rendez-vous aux jardins au Parc de La Forge s'ajoute aux nombreuses animations culturelles, associatives et municipales, prouvant le dynamisme de Wintzenheim.

Travail, écoute, rigueur budgétaire, présence sur le terrain : voilà la recette d'Ambition et Réalisme !

Pour le Groupe : Luca BASSO

Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LABOUREUR, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Daniel OUGIER, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

CORINNE BUEB, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Texte non transmis.

GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Malgré le refus du groupe majoritaire de nous associer à la construction du Wintzenheim de demain, nous résistons à défendre vos intérêts, avec conviction et franchise.

Nous ne validons pas les budgets présentés car ce ne sont pas nos décisions et de trop nombreux projets sont déconnectés des réalités.

Notamment nous n'approuvons pas le budget de la Gendarmerie, nous pensons qu'une communauté de Brigades de Gendarmerie mérite le financement d'une communauté de communes. En effet, il n'est pas concevable que seuls les habitants de Wintzenheim financent ce projet à plus de 7 millions d'euros.

De plus, avec les années nous nous interrogeons sur la confiance que nous pouvons accorder à cette équipe dirigeante, car à de très nombreuses reprises nous avons constaté des divergences entre la parole et la réalité des faits !

Profitez des bons moments à venir.

Pour le groupe : Christelle OHRESSER

Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle OHRESSER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

AGENDA

Sorties

- 26.04 à 15h **SPECTACLE JEUNE PUBLIC «MOTS POUR MÔMES»**
Auditorium de l'Arthuss
- 27.04 à 19h **CONFÉRENCE SUR LES INDUSTRIELS HAUSSMANN**
de la Société d'Histoire de Wintzenheim
Auditorium de l'Arthuss
- 29 et 30.04 **BOURSE AUX VÉLOS**
Des Scouts et Guides de France
Halle des Fêtes
- 03.05 à 20h **CONCERT DE PASSAGE KLEZMER «DOS LEBEN IST A LIDL»**
Auditorium de l'Arthuss
- 08.05 à 9h30 **CHALLENGE D'ÉCHECS**
Halle des Fêtes
- 12.05 à 13h30 **MISE EN JARDINIÈRES DES FLEURS**
dans le cadre de la journée citoyenne
Ateliers municipaux
- 13.05 à 8h30 **JOURNÉE CITOYENNE**
Halle des fêtes
- 21.05 de 8h à 13h **BOURSE PUÉRICULTURE**
De Petit Escargot
Halle des Fêtes
- 21.05 **CONCOURS DE BATTERIE**
De l'École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss
- 26.05 à 20h **CONCERT DE LA CHORALE LAURENTIA**
Eglise de Logelbach
- 27 et 28.05 de 9h à 18h **EXPOSITION NATURE LIBRE ET SAUVAGE**
Halle des Fêtes
- 03 et 04.06 **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**
Parc de La Forgec
- 04.06 **MARCHE POPULAIRE 2A2M**
Halle des Fêtes
- 04.06 à 20h **DUO D'ORGUE ET DE VIOLONCELLE «LE VIOLONCELLE EN MODE HÉBRAÏQUE»**
Amis de la Chapelle Herzog
Eglise de Logelbach
- 07.06 à 20h **CONCERT DE THINK LLOYD**
Auditorium de l'Arthuss **COMPLET**
- 08.06 à 18h30 **CONCERT**
De l'École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss
- 10 et 11.06 de 10h à 17h **EXPOSITION DE PRÉSENTATION AVICOLE**
Halle des Fêtes

- 11.06 à 17h **CONCERT DESIDELA**
Eglise de Logelbach
- 17.06 à 14h **FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE**
Espace culturel Arthuss

Commémorations

- 08.05 **CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**
10h : messe à la Chapelle Notre-Dame du Bon Secours - 11h : cérémonie au Monument aux morts de Wintzenheim - 11h30 : hommage aux Incorporés de Force au Mur des Malgré-nous, sur le parvis de l'école Dame Blanche
- 29.05 à 10h **JOURNÉE DU SOUVENIR DU CMJ & ADEIF**
Chapelle des Bois

Solidarité

- 30.05 de 16h à 19h30 **DON DU SANG**
Salle Laurentia

La tournée des terroirs

#2 WINTZENHEIM
au coeur des vignes !

Dimanche 30 avril de 10H à 19H

Dégustations de vins de **TERROIRS & GRANDS CRUS**

Réserved vos places
www.laturnedesterroirs.fr

Entrée 5€

Bar éphémère
Food locale
DJ sets
Ateliers inédits

COMPLET

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
 Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
 E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
 Site web: www.ville-wintzenheim.fr
 Horaires d'ouverture :
 Lundi : 8h-16h
 Mardi : 8h-14h30
 Mercredi : 8h-16h
 Jeudi : 8h-16h30
 Vendredi : 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
 Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
 E-mail:mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr
 Horaires d'ouverture :
 Jeudi : 13h-16h30

URGENCES

Samu : 15
 Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 Gendarmerie de Wintzenheim
 6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

Tél : 03 89 27 94 97
 E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :
 - l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre
 - l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS

Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98
 En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée
 - le lundi pour les bio déchets
 - le jeudi pour les déchets traditionnels
 Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.
- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL**Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans
 2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
 Sur RDV :
 Tél. : 03 89 30 23 16
 Fax : 03 89 77 47 03
 E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social

19 rue Clemenceau
 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"
 1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11
 Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"
 Rue des Remparts - Tél. : 03 89 27 49 02
 Directeur : M. JARDY

À Logelbach

École Maternelle "Les Nénuphars"
 9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
 Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"
 9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
 Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 02 03
 Principal : M. WEISS

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
 Tél. : 09 54 29 15 57
 Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 28 23
 E-mail : larecreationwintz@orange.fr
 Responsable : M. LUCIANI
 9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
 Tél. : 03 89 87 33 81
 E-mail : larecreationlog@orange.fr
 Directrice : M. BOEHM

LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 25 40
 E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
 Responsable : Mme LECONTE

C'est parti pour la 6^{ème} édition de la journée citoyenne !

La journée citoyenne est à nouveau organisée cette année !

Elle se déroule sur une journée fixée au samedi 13 mai 2023, de 8h à 12h30, pour des travaux d'entretien, cuisine, de nettoyage, de réfection, choisis selon ses affinités et se termine par un repas commun offert par la municipalité à tous les participants.

Elle s'adresse à tous les habitants de La Forge, Logelbach et Wintzenheim-centre. Basée sur le volontariat, elle permet à chaque citoyen d'exprimer ses talents et de choisir l'atelier qui lui convient.

Le maire et les associations participantes vous attendent pour cette manifestation municipale d'échanges, d'intégration des nouveaux habitants et de découverte de notre commune.

Améliorer notre cadre de vie est du ressort de chaque citoyen de Wintzenheim. Ensemble soyons plus fort, voyons plus loin...

LISTE DES CHANTIERS

- 1 Cuisine
- 2 Entretien des rigoles au Hengst
- 3 Entretien du sentier botanique
- 4 Nettoyage du Parc de La Forge
- 5 Préparation des jardinières communales, organisée le 12 mai 2023 après-midi
- 6 Nettoyage de la piste cyclable à Logelbach
- 7 Réparation des chemins viticoles, prévue le 01/04/23
- 8 Peinture et lasure du mobilier urbain
- 9 Ateliers pour enfants
- 10 Entretien du chalet ADEIF
- 11 Entretien du site du St Joseph et du sentier du Katzenland
- 12 Couture
- 13 Nettoyage de l'intérieur de la Chapelle des bois
- 14 Nettoyage de la salle Laurentia
- 15 Mise en peinture de la décoration communale

Participer c'est simple, il suffit de s'inscrire
au 03 89 27 94 89
ou par courriel cbuhler@mairie-wintzenheim.fr,
à la mairie.



FICHE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE CITOYENNE DU 13 mai 2023

à retourner dûment complétée au service Vie associative et Manifestations communales de la Mairie de Wintzenheim **avant le 9 mai 2023**. 1 formulaire par adulte participant.

ADULTE

Nom : Prénom :

Adresse postale :

E-mail (impératif pour vous envoyer la confirmation d'inscription) :

Numéro de téléphone :

Chantier souhaité :

Avez-vous d'autres propositions de chantier ?

Taille de T-shirt (entourez la bonne taille) : XS - S - M - L - XL - XXL

ENFANTS

Je souhaite inscrire mon/mes enfants à l'atelier encadré dédié aux enfants :

Nom(s) : Prénom(s) : Âge(s) :

REPAS

Je souhaite bénéficier du repas offert aux participants : Oui Non

Pour mes enfants également : Oui Non

Je souhaite confectionner un gâteau, une salade, un cake salé... : Oui Non

Merci de préciser :